

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAJET :

### Bretagne Ateliers fait de la sensibilisation et de la formation des conducteurs à domicile avec SAMRA-SUR

L'accident de la circulation est la première cause d'accident mortel au travail puisqu'il en représente les deux tiers. La majorité de ces accidents est constituée d'accidents de trajet, qui sont des accidents du travail mais n'apparaissent pas dans le taux de fréquence et n'ont pas d'incidence sur le taux de cotisation que supportent les entreprises.

Néanmoins de par le fait qu'ils occasionnent des arrêts de travail, ils constituent un coût indirect pour les entreprises.

En 2005, le groupe Bretagne Ateliers a ainsi perdu 200 jours de travail suite à des arrêts de travail consécutifs à des accidents de trajet.

La direction a décidé de mettre en œuvre une sensibilisation de ses salariés au risque routier, notamment sur le trajet quotidien.

Ces actions se font sous la forme de journées de formation. Une première journée s'est déroulée sur le site du Champ Martin. La dernière s'est déroulée sur le site de La Touche Tizon le 23 décembre. Ces formations sont assurées par SAMRA-SUR (Société d'Aide à la Maîtrise des Risques en Automobile – Service aux Usagers de la Route), en partenariat avec GEYSER SCOP (Groupement d'Experts en Sécurité et Education Routière).

SAMRA-SUR a été créé par Benoît GABORIAU en août 2004. Cet ingénieur des Mines en a eu l'idée après avoir fait un stage de formation post-permis dans un centre fixe. Mais il a eu envie de faire profiter les autres conducteurs de la prise de conscience qui s'en est suivie et des 15 ans d'expérience dans l'industrie automobile.

Le centre itinérant de formation post-permis proposé par SAMRA-SUR a pour avantage de pouvoir faire les formations sur place, à proximité du client. La formation comprend des apports pratiques au travers d'un audit de la conduite en situation ordinaire et de la sensibilisation à la conduite en situation délicate (perte d'adhérence), des ateliers sur des gestes simples pour la sécurité (éclairage, état des pneumatiques, etc.), et des apports théoriques grâce à des rappels sur le comportement permettant de limiter les risques d'accident. Ce contenu est élaboré en fonction des besoins de l'entreprise.



La sensibilisation en situation de perte d'adhérence se fait avec un simulateur de la conception de Benoît GABORIAU. Il s'adapte sur tout type de véhicule (traction, propulsion, avec ou sans ESP), il permet de choisir le type d'adhérence choisi. On l'adapte sur la voiture habituelle du conducteur. Les premiers stagiaires de Bretagne Ateliers ont pu expérimenter des séances de conduite dans des conditions d'adhérence équivalente à celle sur route enneigée.

SAMRA-SUR propose aussi aux entreprises de construire en concertation leur plan de prévention du risque routier. Celui-ci devant figurer dans le Document unique.

• SAMRA-SUR : Benoît GABORIAU, tél. 02 99 52 90 12, courriel : [contact@samra-sur.com](mailto:contact@samra-sur.com)